

# Science et technique

Revue burkinabè de la recherche

## *Lettres, Sciences sociales et humaines*

---

Vol. 36, n°2 – Juillet - Décembre 2020 – ISSN 1011-6028

---



Centre national de la recherche scientifique et technologique  
03 B.P. 7047 Ouagadougou 03 - Burkina Faso



# Science **et** technique

Revue semestrielle de la recherche, éditée par le **Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST)**

## **Série Lettres, Sciences sociales et humaines**

Numéro 2 Volume 36, Juillet - Décembre 2020

Prix : 3 000 FCFA



Institut des Sciences des sociétés (INSS) 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03 Burkina Faso  
inss@fasonet.bf

**Directeur de publication :** NEBIE Roger Honorat Charles

**Directeur adjoint de publication :** KIBORA Ludovic O.

### **Comité de publication**

*Président :* YAMEOGO Georges

*Editeur scientifique :* HALPOUGDOU Martial

*Secrétaire de rédaction :* KABORE Moustapha

### **Comité de rédaction**

*Coordonnateur :* ZERBO Roger

*Rédacteur en chef :* COMPAORE Maxime - E-mail : compaore@yahoo.fr

*Rédacteur en chef adjoint :* NANA Firmin

### **Membres**

KABORÉ S. Luc, Sociologie éducation, INSS

OUATTARA Ardjouma, Sociologie urbaine

OUÉDRAOGO Alain, Linguistique, INSS

PARÉ Cyriaque, Anthropologie, INSS

TRAORÉ Bakary, Histoire, INSS

### **Comité de lecture**

HIEN Pierre Claver, Histoire, INSS  
KABORÉ Oger, Musicologie INSS  
KIBORA Ludovic O., Anthropologie, INSS  
KIÉMA Alfred, Littérature Université de Ouagadougou  
KONKOBO/KABORÉ Madeleine, Sociologie éducation, INSS  
LOMPO Marius, Santé, IRSS  
NANÉMA Emmanuel, énergétique, IRSAT  
NÉBIÉ Bétéo, Linguistique, INSS  
NIKIÈMA Aude, S.I.G., INSS  
OUATTARA Vincent, Culturologie, Université de Koudougou  
OUÉDRAOGO Adama, Civilisation arabe, INSS  
SALO Samuel, Histoire, Université de Ouagadougou  
SANGARÉ Ali, Sociologie urbaine, INSS  
SISSAO Alain Joseph, Littérature africaine, INSS  
TRAORÉ Hamidou, Agriculture, INERA

### **Comité scientifique**

BALIMA Serge Théophile, Professeur titulaire Communication, Université de Ouagadougou  
BATIONO Jean-Claude, Maître de conférence Littérature germanique, Université de Koudougou  
BAZÉMO Maurice, Maître de conférence Histoire, Université de Ouagadougou  
BISSIRI Amadou, Professeur titulaire Littérature anglophone, Afrique du Sud  
FONKOUA Romuald, Professeur titulaire Littérature francophone, Paris 1  
GAYIBOR Nicoué, Professeur titulaire Histoire, Université de Lomé  
GOMGNIMBOU Mustapha, Directeur de Recherche Histoire, INSS  
GUISOU Basile Laetare, Directeur de Recherche Sociologie politique, INSS  
IDIATA Franck, Professeur titulaire Psycholinguistique, CNARS/Gabon  
IROKO Félix, Professeur titulaire Histoire, Université, Cotonou  
KANDJI Mamadou, Professeur titulaire Littérature anglophone, Université Cheik A. D.  
KATJA Werthmann, Professeur titulaire Anthropologie, Allemagne  
KIBORA O. Ludovic, Maître de Recherche Anthropologie, INSS  
KIÉDRÉBÉOGO Gérard, Directeur de Recherche Sociolinguistique, INSS  
NAPON Abou, Professeur titulaire Sociolinguistique, Université de Ouagadougou  
OUÉDRAOGO Jean-Baptiste, Directeur de Recherche Anthropologie, INSS

PALM D. Jean-Marc, Maître de Recherche Histoire, INSS  
SANOGO Mamadou Lamine, Directeur de Recherche Sociolinguistique, INSS  
SAWADOGO Mahamadé, Professeur titulaire Philosophie, Université de Ouagadougou  
SAWADOGO Filga Michel, Professeur titulaire Droit, Université de Ouagadougou  
SISSAO Alain Joseph, Directeur de Recherche Littérature africaine, INSS THIOMBIANO  
Taladia, Maître de conférence Economie, Université de Ouagadougou VALÉA Tendaogo,  
Maître de conférence Science de l'éducation, Université de Koudougou YONABA Salif,  
Maître de conférence Droit, Université de Ouagadougou

**Abonnement-Distribution :** DIST/DGA-V/CNRST, 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03

**Rédaction et administration :** Comité de rédaction, INSS 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03  
Tél : (226) 25 35 55 94/95/ 25 35 88 68 Fax : (226) 25 35 55 96

**Mise en page :** ILBOUDO W. Alassane, Infographe, Presses Universitaires

**Impression :** Presses Universitaires

**Tirage :** numéro tiré à 50 exemplaires



## Sommaire

**Maurice YAOGO, Koukiyoani KOUTIANGBA, Léa PARE TOE,  
Ziemlé Clément MEDA, Ligia PAINA**

Implantation nationale du programme de prise en charge à domicile du paludisme (PECADO) au Burkina Faso : analyse qualitative d'une expérience de partenariat public-privé.....11

**Mangawindin Guy Romuald OUEDRAOGO, Tindaogo Félix VALLEAN**

Les déterminants des meilleures performances des écoles primaires privées au Burkina Faso : le cas des écoles catholiques dans la commune de Ouahigouya...43

**Rasmata SAMANDOULOUGOU**

Analyse critique des Nouvelles Politiques agricoles communes en Afrique.....63

**Yacouba CISSAO**

La gestion des conflits fonciers dans un contexte de crise de la chefferie coutumière : cas du village de Sabtenga, province du Boulgou (Burkina Faso)...87

**Achille Candide Ayayi KOUAWO et Koffi Agbéko AGBOTRO**

Construire son identité et apprendre avec le numérique.....109

**Désiré Boniface SOME**

La fronde syndicale au Burkina Faso: de l'espoir à la désillusion des travailleurs après l'insurrection populaire.....123

**Tenguel Sosthène N'GUESSAN, Yao Eugene KONAN,  
N'Guessan Claude KOUTOU, Sacré Régis Mailly DIDI,  
Ahou Chimène KOUA-DIEZOU, Mireille Flore AHUI-ANKOTCHE,  
Koumi Kassi Roger ANGAMAN, Djeneba TRAORE-COULIBALY,  
Solange AMETHIER**

Politique d'offre de soins et soutiens aux OEV et à leurs familles en Côte d'Ivoire.....153

**Boulkini COULDIATI**

La rivière aux mystères ésotériques de Toussaint Hènènè DAMAN : dialogue des religions ou apostasie ?.....179

**Joseph Abo KOBİ**

La main-d'œuvre voltaïque dans la Côte d'Ivoire forestière de 1932 à 1947...195

**Aoua Carole CONGO, Palé Sié Innocent Romain YOUL,  
Laetitia Malpoa OUALI**

Paradigmes linguistique et didactique de l'éducation inclusive au Burkina Faso : cas des écoles de sourds de la région de l'Est.....215

**Ibrahim ABDOU SALAM NIANG**

Les ressorts agonistiques de l'épopée dans l'Anthologie bilingue de poésie orale haoussa.....239

**Lea Pare TOE, Nourou BARRY**

La moustiquaire, entre privilège et contrainte : les défis de la lutte contre le paludisme.....257

# La main-d'œuvre voltaïque dans la Côte d'Ivoire forestière de 1932 à 1947

---

Joseph Abo KOBİ<sup>1</sup>

## Résumé

Colonie française dès 1919, le territoire de la Haute-Volta connaît une dislocation en 1932 avec pour principale bénéficiaire la Côte d'Ivoire qui hérite de la majeure partie du pays moaga, une zone densément peuplée devenue un vivier de main d'œuvre, nécessaire à ses plantations de café et cacao et l'exploitation des forêts. Une migration massive de travailleurs voltaïques organisée en direction de la basse Côte d'Ivoire était non seulement source de création d'une forte colonie de voltaïques en zone forestière, mais également de brassage entre autochtones et allogènes. Cette fusion conduit à une communauté de destin qui se consolida entre 1932 et 1947, période de l'éclatement de la Haute-Volta et perpétua l'interdépendance des intérêts entre les deux pays jusqu'à ce jour.

**Mots clés :** Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Démembrement, Exploitation, Main-d'œuvre voltaïque

## The Voltaic workforce in the Ivory Coast forest from 1932 to 1947

### Abstract

French colony from 1919, the territory of Upper Volta dislocated in 1932 with the main beneficiary Ivory Coast inheriting most of the country Moaga, a densely populated area became a pool of labor, necessary its coffee and cocoa plantations and the exploitation of forests. A massive migration of Voltaic workers organized towards the lower Ivory Coast was not only a source of creation of a strong colony of voltaic in the forest zone, but also of mixing between autochthonous and non-indigenous. This fusion led to a community of destiny that consolidated between 1932 and 1947, the period of the breakup of Upper Volta and perpetuated the interdependence of interests between the two countries to this day.

**Key words:** Upper Volta, Ivory Coast, Dismemberment, Exploitation, Voltaic labor

---

<sup>1</sup> Maître-Assistant Département d'Histoire Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

## Introduction

Devenue colonie française en 1919, la Haute-Volta fut démembrée par la métropole, et répartie entre les colonies du Niger, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire. Cette décision répondait à la volonté de la France de mieux exploiter ses territoires coloniaux.

En effet, pour la France, la Côte d'Ivoire dont les potentialités économiques sont énormes mérite plus d'attention à cause de ses matières premières agricoles. À ce titre la Haute-Volta, riche en hommes, fut disloquée en 1932<sup>2</sup>. L'objectif d'une telle politique était de puiser dans le riche réservoir de main-d'œuvre, que constitue ce territoire, des travailleurs pour la mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire.

Au nom de ses intérêts, la France contribua, pendant le rattachement de la partie voltaïque à la Côte-d'Ivoire, non seulement à acheminer des travailleurs de ce territoire dans les plantations de café et de cacao, mais aussi sur les chantiers forestiers en Côte-d'Ivoire. Ce convoiement en terre ivoirienne ne fut pas sans conséquences. On assista alors à la naissance de foyers de migrants mossi en zone forestière. Cette étude a pour but de montrer comment la dislocation de Haute Volta fut un moyen pour le pouvoir colonial d'attirer une masse de travailleurs voltaïques sur la Côte d'Ivoire. La présence voltaïque en terre forestière, de 1932 à 1947, n'a-t-elle pas fait naître une communauté d'intérêts ? Ne peut-on pas voir en cette communauté l'amorce d'une intégration des migrants à la terre d'accueil ? L'enjeu et l'intérêt scientifique de cette étude résident dans ces interrogations.

Pour ce travail, les documents d'archives relatifs à la période étudiée ont servi de boussole. Aussi, des sources, des ouvrages et des articles de revue qui relatent l'histoire coloniale de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire ont-ils été consultés.

Pour répondre aux préoccupations posées plus haut, l'article étudie successivement les raisons du rattachement de la Haute-Volta à la Côte d'Ivoire de 1932 à 1947, la formation de foyers de migrants mossi en Côte d'Ivoire et la portée intégrationniste de cette présence des travailleurs mossi en zone forestière.

---

<sup>2</sup>Il a fallu attendre 1947 pour voir la reconstitution de la Haute-Volta dans ses limites de 1932.

## I. Facteurs de la migration voltaïque en colonie de Côte d'Ivoire

Les multiples déplacements des populations furent des pratiques courantes à l'époque coloniale. Les corvées, le travail forcé et les impositions diverses, la recherche de numéraires ont été les causes importantes. Les migrations voltaïques en direction de la Côte d'Ivoire n'y échappèrent pas.

### 1.1. La Haute-Volta, un réservoir de la main-d'œuvre

La politique de « mise en valeur » adoptée en 1921 par les autorités françaises entendait donner à toutes les colonies de l'AOF, les mêmes chances d'évolution.

L'objectif fut certes louable, mais en réalité avec l'institution du code l'indigénat<sup>3</sup>, l'administration coloniale a voulu disposer d'une main-d'œuvre servile pour l'exploitation de ses colonies. A ce sujet de grands travaux, tels que le chemin de fer Abidjan Niger, ont été entrepris au lendemain des premières heures de la création de la colonie. Ainsi, pour le ministre des Colonies, Albert Sarraut, « les voies ferrées doivent avoir pour objet d'amener vers les ports maritimes et de recevoir d'eux tout le trafic »<sup>4</sup>. Cependant, pour le Lieutenant-colonel Espilatallier, il s'agissait en réalité de « créer ainsi le meilleur instrument de pénétration et de pacification » car « habituer les populations indigènes à commercer, c'est leur faire tomber les armes à main »<sup>5</sup>. Toutefois, dans les budgets alloués aux colonies, toutes ne bénéficièrent pas du même appui financier pour leur essor. Le plus important pour l'autorité coloniale, fut le développement des régions côtières comme la Côte d'Ivoire à cause du café, mais aussi des zones de l'hinterland à fortes potentialités économiques comme le Soudan français qui bénéficie du riche bassin du fleuve Niger<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> Le code l'indigénat fut adopté le 28 juin 1881 et imposé à l'ensemble des colonies françaises en 1887. Les Africains, sujet français, soumis au code de l'indigénat furent privés de la majeure partie de leur liberté et de leurs droits politiques. Ils ont été soumis au travail forcé qui ne fut aboli qu'en 1946, par la « loi Houphouët-Boigny ».

<sup>4</sup> SARRAUT A, 1983, La mise en valeur des colonies françaises, Paris, Payot, p.373. Cité par J.S.CANALE, op.cit.p.259

<sup>4</sup> SEMI-Bi Z, 1973-1974, La politique coloniale de travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940), in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série I, Tome II, Abidjan, p.46

<sup>6</sup> L'irrigation du Niger est la seule grande entreprise qui survit du plan Sarraut suite à son abandon en 1922, pour cause de crise économique qui entraîna une chute brutale des prix des denrées coloniales et l'arrêt des capitaux privés. Cette zone fut cependant aménagée par l'Office du Niger créé par le décret

La France qui créa la colonie de Haute-Volta en 1919<sup>7</sup> par la partition du Haut-Sénégal et Niger pour une meilleure administration de ses territoires est revenue quelques années plus tard sur sa position dans la région. En effet, dans le souci de résoudre les nécessités de la mise en valeur coloniale, dans l'entre-guerre, le colonisateur français fut amené à réorganiser ses possessions d'AOF. La Haute-Volta, riche en hommes, est perçue comme un élément de la résolution de la difficulté de mise en valeur coloniale. Ce pays est d'ailleurs considéré non viable et son autonomie apparaît difficile aux yeux des colonisateurs. La solution préconisée fut sa suppression pour répondre aux besoins de la Côte d'Ivoire et du Soudan Français en main-d'œuvre et restreindre les frais de fonctionnement de cette colonie.

En clair, la Haute-Volta doit servir de réservoir de main-d'œuvre pour les chantiers et plantations des autres colonies. Cette politique de mise en valeur nécessitait par conséquent une main-d'œuvre abondante. Ainsi, la métropole se tourna vers sa colonie voltaïque. « *En 1927, la population voltaïque était estimée à plus de trois millions d'habitants, soit le quart de la population totale de l'Afrique occidentale française (AOF)* », affirme D.L.Dabiré<sup>8</sup>. C'est pourquoi par opposition aux territoires où la population était faible la Haute-Volta comprenait quelques foyers de fortes densités de population notamment en pays mossi. Selon C.Tiacoh :

On signale aux alentours de 1930, « *près de 100 à 150 000 voltaïques, en majorité mossi qui vont annuellement offrir leur force de travail dans les mines d'or de même que dans les riches exploitations cacaoyères du pays Ashanti, en Gold Coast* »<sup>9</sup>.

---

du 7 janvier 1932, suivant le plan élaboré le ministre Albert Sarraut, pour l'approvisionnement en coton de la métropole et ravitaillement en riz de la colonie.

<sup>6</sup> Selon toute vraisemblance, la Haute-Volta fut constituée en 1919. Malgré l'inachèvement de la voie ferrée de Côte d'Ivoire, les conditions semblaient être réunies pour que le gouvernement général à Dakar envisagea la réalisation d'une nouvelle « expérience administrative » : la création d'une colonie englobant une multitude de « sous-groupes ethniques », sur lesquels la population mossi ferait peser sa position hégémonique, bien sûr sous le contrôle de la puissance coloniale.

C'est aussi l'année où la direction régionale Afrique occidentale de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), qui avait pour mission d'organiser au mieux la culture du coton, est installée à Bobo-Dioulasso.

<sup>8</sup> DABIRE D. L., 2017, *Émigration internationale des Burkinabé*, Paris L'Harmattan, p.37

<sup>9</sup> TIACOH C., 1981, « Historique de l'implantation en milieu forestier ivoirien (Bouaflé, Zuénoula) de villages de colonisation voltaïque de 1934 à 1938 (Koudougou, Garango, Tenkodogo, Koupela) », in *Godo-Godo*, n° 6, Abidjan, p. 51.

Cet état de fait n'était pas du goût de l'administration française qui avait pensé qu'elle pouvait rediriger cette main-d'œuvre à l'intérieur de son empire coloniale, en particulier au profit de la Côte d'Ivoire.

Par conséquent, se tourner vers la Haute-Volta, pourvoyeuse d'hommes, demeure une nécessité pour les entreprises. Cette migration a permis de résoudre un tant soit peu les problèmes de mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire, territoire aux immenses potentialités agricoles. Dans ce contexte, la Haute-Volta, « réservoir » par excellence de main-d'œuvre, qui fut un atout pour les plantations de la Gold Coast apparaît comme le complément idéal d'un territoire riche, mais manquant de bras valides pour son développement. Pour les milieux coloniaux, la Côte d'Ivoire, en zone forestière, devait devenir pour le café ce qu'était la Gold Coast pour le cacao. . Le colonisateur français eut aussi le souci de mettre la main-d'œuvre voltaïque au service de la mise en valeur du Soudan où il avait créé l'Office du Niger en 1932 pour développer la production agricole au Nord.

Cette vision économique trouva, dans la grande famine de 1931 au Niger et dans les régions avoisinantes, ainsi qu'en Haute-Volta, un élément de renforcement de l'axe savane-forêt<sup>10</sup>.

Cette disette, qui renforça le fossé existant entre le Nord et le Sud, accentua paradoxalement la complémentarité entre les deux zones : la Haute-Volta, zone savanicole, dispensatrice de la main-d'œuvre et à bon marché et la région forestière du Sud, propice aux cultures pérennes qu'étaient le cacao et surtout le café. Aussi, dans l'entre-deux-guerres, l'appel à une main-d'œuvre voltaïque apparaissait donc comme la seule source d'espoir pour relever le défi et relancer l'économie de la colonie de Côte d'Ivoire.

## **1.2. La Côte d'Ivoire : une colonie à fortes potentialités économiques**

Par son économie, la Basse Côte d'Ivoire était devenue le pôle d'attraction de certains cercles de la Haute et Moyenne côte, mais aussi et surtout des territoires voisins du Nord,

---

<sup>9</sup> En effet, suite à cette grande famine, il s'en suit une disette qui s'explique par l'invasion de sauterelles et la sécheresse exceptionnelle (les deux parfois). À ces calamités naturelles viennent s'ajouter les réquisitions démesurées effectuées par les agents fiscaux sans souci des possibilités réelles du pays et qui obligent les jeunes gens à s'employer ailleurs, en particulier sur la Basse côte.

en particulier de la Haute Volta. Même après la suppression de la Haute-Volta, les planteurs ivoiriens remontèrent chercher la main-d'œuvre en Haute Côte d'Ivoire pour faire face aux défis de l'exploitation agricole et forestière.

Les années qui suivirent la Première Guerre mondiale constituaient, pour la Côte d'Ivoire, une phase importante de la prospérité commerciale. Ce contexte d'essor économique s'expliquait par le programme d'outillage économique colonial initié par le ministre des Colonies, Albert Sarraut. Ce plan entrait dans un cadre très large où « *les améliorations d'ordre moral, intellectuel, politique et social étaient liées aux réalisations d'ordre matériel* »<sup>11</sup>.

Vu la complexité de l'équipement de la colonie, l'on assista à plusieurs initiatives dont celle de la Chambre de Commerce<sup>12</sup>. En s'installant en Côte d'Ivoire, les hommes d'affaires français du début du XXe siècle envisageaient de tirer du sol et du sous-sol des richesses naturelles. D'une façon générale, il était reconnu que l'Afrique occidentale regorgeait d'abondantes richesses et d'inépuisables réserves. Mais, du fait de l'insuffisance des moyens de transport, les ressources restaient inexploitées. Ainsi, pour combler ce déficit d'infrastructures nécessaires à l'exploitation des immenses ressources naturelles, 75% des routes qui conduisaient à des gares ferroviaires et aux trois centres portuaires (Abidjan, Grand-Bassam, Sassandra) furent, entre 1930 et 1940, l'objet d'une amélioration<sup>13</sup>. Cela atteste une fois encore la vocation « évacuatrice » de l'infrastructure routière et de l'intérêt économique de la colonie de Côte d'Ivoire pour la métropole.

L'exploitation de la colonie semble être la priorité des milieux coloniaux à cause des nombreuses richesses de la Côte d'Ivoire. D'ailleurs, affirme B. Beucher<sup>14</sup> : « *L'existence d'une colonie rassemblant des populations jugées disparates ne pose pas*

---

<sup>11</sup>SARRAUT, A, *Projet de Loi du 12 avril 1921 portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises*, p. 1

<sup>12</sup>Instituée à Grand-Bassam par un arrêté du gouvernement général de l'AOF, en date du 23 décembre 1908, la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire n'était qu'une simple transformation de la Chambre consultative du commerce et la recherche minière créée cinq années plus tôt. En Afrique noire le commerce et la recherche minière furent privilégiés par les hommes d'affaires européens du début du XXe siècle.

<sup>13</sup>SEMI –B Z., 1986, *Équipement public et changement socio-économique en Côte d'Ivoire (1937-1957)*, Lille, Université de Lille, (Thèse d'État Histoire), tome 1, p. 274.

<sup>14</sup>BEUCHER B. ,2010, « La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le voltaïque devint un « homme intègre » in *Politique africaine*, Paris, n°18, p.172.

*de problème aux autorités françaises qui envisagent la question presque exclusivement sous un angle rationnel et comptable : le territoire doit avant tout faire la preuve de sa viabilité économique, et surtout de sa parfaite intégration organique au sein de l'A.O.F. ».*

A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la Côte d'Ivoire connut une période particulièrement florissante. En effet, les années 1937-1938 constituèrent pour la colonisation européenne une phase de prospérité. Seule l'exportation du cacao baissa, non à cause d'une diminution de la production, mais d'une chute des cours. Le tonnage des autres produits augmenta à l'exportation comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau :** Exportation des produits agricoles (en T) en 1936 et 1937

<b>Produits</b>	<b>1936</b>	<b>1937</b>
<b>Bois</b>	47 162	81 909
<b>Banane</b>	6 611	8 614
<b>Café</b>	6 484	10 080
<b>Coton</b>	2 018	2 219

**Source :** Archives de la Chambre d'Agriculture, Budget local de la Côte d'Ivoire « exercice 1939 ».

Une telle expansion économique connut un ralentissement à la faveur de la Deuxième Guerre mondiale. Mais, à la fin des hostilités, la relance économique permit l'embauche de travailleurs<sup>15</sup>. L'économie de la Côte d'Ivoire reposa essentiellement sur les exportations des produits agricoles, forestiers et miniers.

L'exploitation agricole et forestière constitua donc un appât pour la main-d'œuvre étrangère dont elle absorba la majeure partie des recrues, malgré l'existence d'entreprises commerciales et minières qui se développèrent à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. La croissance économique de la zone forestière ne cessa d'accroître les besoins en main-d'œuvre. Il fallait donc trouver des solutions dont, le premier fut le démembrement de la Haute-Volta en 1932 entre le Soudan (actuel Mali),

<sup>15</sup> SEMI-B Z., 1986, op. cit., p. 480.

le Niger et la Côte d'Ivoire, des colonies « viables ». Ainsi, comme l'indique S.A. Balima, « à la Côte d'Ivoire ont été rattachées une superficie de 150000 km<sup>2</sup> et une population de 2.400.000 personnes, au Niger une superficie de 80.000 km<sup>2</sup> et une population 300.000 personnes, puis au Soudan une superficie de 60.000 km<sup>2</sup> et une population de 800.000 personnes »<sup>16</sup>.

Le développement des différents secteurs d'activité alla de pair avec la demande en main-d'œuvre. Dès lors, les besoins de plus en plus accrus de la colonie de Côte d'Ivoire en main-d'œuvre furent liés à une situation économique en plein essor. Par conséquent la Côte d'Ivoire pouvait bénéficier des travailleurs de la partie du cercle de Dédougou (boucle de la Volta Noire) et des cercles de Tenkodogo, Kaya, Ouagadougou, Koudougou, Gaoua, Battié, Bobo-Dioulasso, qui lui étaient attachés Ce qui constitua une occasion pour l'Administration française de prendre des mesures pour l'embauche des travailleurs au point de contribuer à l'émergence d'une minorité ethnique issue de la Haute-Volta.

## **II. Les migrants voltaïques, une population convoitée et sollicitée**

La forte présence voltaïque en zone forestière suite aux migrations de travail donna naissance aux centres de peuplements voltaïques. La quête de la main-d'œuvre voltaïque se situa dans la période d'intense exploitation (1923-1930) et au plus fort de la récession économique mondiale (1931-1934). C'était aussi l'époque où les planteurs de Côte d'Ivoire avaient besoin d'une main-d'œuvre abondante et quasiment gratuite. Par conséquent, la main-d'œuvre voltaïque devint un produit d'exportation dans l'espace de la région forestière en vue de son exploitation.

### **2.1. Les villages de colonisation : une création administrative**

L'idée de création des villages de colonisation se situa dans la même optique que l'éclatement de la colonie de Haute-Volta. Mais, il fallut attendre 1933, date à laquelle la Haute-Volta disparut en tant qu'entité autonome, pour que naquirent les villages voltaïques en Côte d'Ivoire. Le pays Gouro, zone forestière peu peuplée, mais propice à l'exploitation du cacao et surtout le café, servit d'expérience de colonisation. Les

---

<sup>16</sup> BALIMA S-A, 1996, *Légendes et Histoires des peuples du Burkina Faso*, Paris, J.A/Conseil, p.218

motivations du Gouverneur Reste, en créant les villages de colonisation, se résumèrent en trois points<sup>17</sup> :

- fixer dans les régions fertiles du Sud insuffisamment peuplées, les paysans du Nord trop à l'étroit dans leur pays d'origine ;

- agréger à ces noyaux de populations fixes, des éléments de même origine qui viendront, pour une ou plusieurs saisons, s'occuper des travaux agricoles permettant ainsi aux travailleurs de réaliser d'énormes bénéfices et de rentrer au pays natal nantis d'un pécule appréciable ;

- détourner, par la création de ces conditions économiques et sociales, le courant d'émigration en direction de la Gold Coast.

Ainsi, dans la subdivision de Bouaflé, trois villages furent installés : Tenkodogo, Koudougou et Garango. Il en fut de même pour la subdivision de Zuénoula où Ouagadougou, Kaya et Koupela virent le jour. En 1933, arrivèrent 916 colons voltaïques dont 24 de Koudougou, 475 volontaires de Tenkodogo, 25 volontaires de Kaya et 176 de Ouagadougou<sup>18</sup>.

L'installation des populations venues du pays mossi dès 1934 bénéficia de l'hospitalité des autochtones du pays d'accueil. Les premiers arrivants du cercle de Koudougou eurent pour tuteurs les Yohouré, avant la construction d'un village qui leur était propre<sup>19</sup> sur les terres concédées au nom du principe des « terres vacantes et sans maître ». Pour Semi-Bi Zan : *« Ces villages étaient principalement des centres de colonisation et secondairement des villages pour ouvriers agricoles. En effet sur les 1301 Mossis hommes adultes amenés là, 911 soit 70,40% devaient s'installer comme cultivateurs et 385 soit 29,60% comme ouvriers agricoles. L'expérience de colonisation fut couronnée de succès (...). Quant à l'expérience en matière de main-d'œuvre, ce fut l'échec : près de 40% des manœuvres désertèrent les plantations européennes au cours des années 1935 et 1936 parce que les salaires n'étaient pas intégralement versés et qu'ils étaient*

---

<sup>17</sup>ANCI, DX-9-4 /508, Rapport présenté en Conseil de Gouvernement par M. Reste, Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire, 1934

<sup>18</sup>KPLEGNONGO A., 2003, *Le gouvernorat de François Reste en Côte d'Ivoire (1930-1935)*, (Mémoire de maîtrise) Abidjan, Université de Cocody, p.68.

<sup>8</sup>Les travailleurs Mossi ont bénéficié, dans un premier temps, de portions de terre pour une exploitation agricole grâce au Gouverneur Reste, au nom de la « théorie des terres vacantes et sans maître ». Par la suite, au nom de la cohabitation, les populations autochtones ont cédé des terres aux nouveaux venus.

en butte à la faim (les rations alimentaires étaient notoirement insuffisantes), à la maladie (vers de guinée, dysenterie, ulcère, etc.) et aux sévices des employeurs »<sup>20</sup>.

Selon Tokpa Lepe Jacques, en 1934 : « Les premières populations voltaïques installées dans ces villages de Côte d'Ivoire étaient composées de colons proprement dites et de manœuvres. Le premier groupe était le plus important (...) On remarque ainsi que ces hommes étaient au nombre de 1.304 personnes. Les colons, plus nombreux, étaient de 919 personnes soit plus de 70%. Dans ces premiers contingents, le cercle de Tenkodogo était le plus gros fournisseur avec un total de 555 personnes, suivi par Koudougou avec 314 personnes »<sup>21</sup>.

Le problème de la main-d'œuvre demeura entier. En effet, au lieu d'un mouvement de travailleurs des villages de colonisation vers les entreprises, l'on assista plutôt à un flux de plus en plus important d'ouvriers agricoles des entreprises vers les villages où prospéraient des cultures familiales.

## **2.2. La naissance de foyers de regroupement de requis**

À partir de 1938-1939<sup>22</sup>, les autorités administratives cherchèrent à détourner les Mossis de la Gold Coast en essayant de substituer le volontariat à la réquisition de la main-d'œuvre destinée aux colons et aux grands chantiers. En 1938, quatre centres d'hébergement furent créés en Basse Côte, un cinquième à Bobo-Dioulasso dont le directeur était chargé de contrôler les chantiers du chemin de fer. En 1939, l'on commença à rediriger des travailleurs volontaires vers le Sud.

Des mesures furent arrêtées pour drainer cette population en direction de la Basse Côte d'Ivoire : propagande administrative, programme d'action sociale, mesures en faveur de meilleures conditions de travail, etc<sup>23</sup>. Cette opération de charme devait permettre de

---

<sup>20</sup>. SEMI-B. Z., 1986, op. cit., p. , p.123

<sup>21</sup>TOPKPA L. J, 2006, *Côte d'Ivoire : L'immigration des Voltaïques (1919- 1960)*, Abidjan, Les Éditions du Cerap, p.94

<sup>22</sup>De 1934 à 1939, les vœux de la Chambre de Commerce sur la législation du travail indigène furent très nombreux, mais d'une portée conservatrice. Elle s'opposa notamment aux mesures sociales progressistes projetées pour l'AOF par le Gouverneur du Front Populaire.

<sup>23</sup>Ces actions étaient menées par l'Administration car elle ne pouvait pas compter sur la « bénédiction » des autorités traditionnelles de la Haute-Volta, particulièrement le Moogo Naaba, qui n'acceptaient pas le démembrement de leur territoire et les mauvaises conditions de vie de leurs sujets sur les chantiers.

détourner cette population qui, depuis de nombreuses années, émigrat pour s'employer dans les exploitations agricoles et les mines de la Gold Coast<sup>24</sup>.

La volonté de l'administration française de mettre en valeur le territoire de Côte d'Ivoire favorisait un déplacement de plus en plus important en zone forestière, avec pour conséquence la naissance des foyers de colonisation des travailleurs. Le temps de travail et d'engagement a été une source de maintien de travailleurs sur les exploitations, car les travaux agricoles et forestiers furent des travaux de longue durée. En effet, le travail dans l'ensemble s'étend sur toute l'année à cause de leur intensité et de la multiplicité des tâches à accomplir. Pour éviter le trajet aller-retour du campement au lieu de travail qui se révèle coûteux, les employeurs optèrent de maintenir leurs employés sur place avec pour conséquence la création de zone d'accueil, dans les régions forestières. A ce propos, le témoignage d'un migrant voltaïque est révélateur de la méthode du recrutement et du rôle du Moogo Naaba dans leur départ pour le territoire voisin de Côte d'Ivoire : « *Moi, j'ai été réquisitionné en 1946. Je n'étais pas volontaire. C'est la SCOA qui vint nous recruter. Cela se passait comme pour le recrutement militaire avec cette différence que l'on prenait les jeunes gens et les hommes plus vieux, même mariés. Les femmes enceintes ne partaient pas. Mais, une femme dont l'enfant pouvait marcher suivait son mari.*

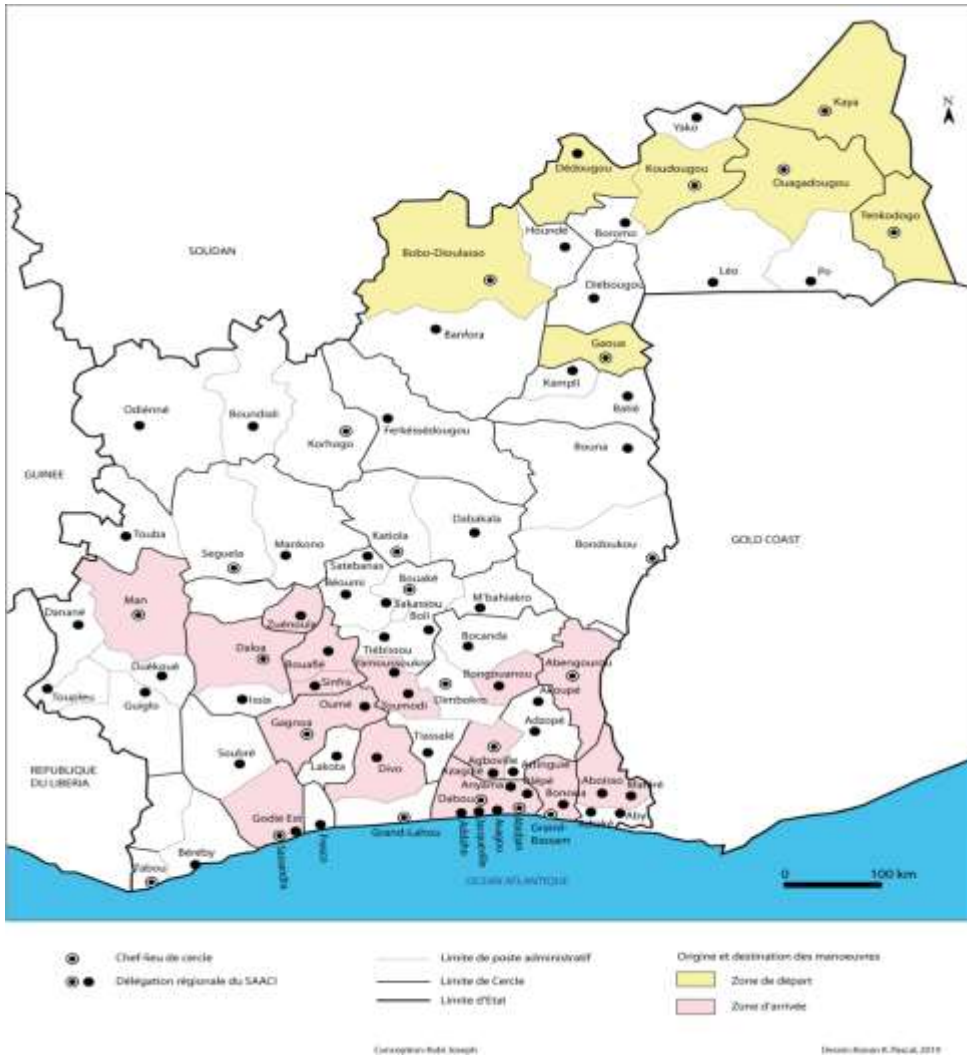
*Pour ce recrutement, l'Européen envoyait une lettre dans le canton en faisant savoir le nombre de travailleurs désiré. Le jour du recrutement, des infirmiers et des gardes-cercles accompagnaient l'Européen qui faisait choisir les plus forts. (...). Les Européens de Côte d'Ivoire s'étaient entendu pour collecter de l'argent et l'envoyer au Moogo-Naaba afin d'avoir des travailleurs pour leurs plantations. Effectivement, il en fut ainsi. Les travailleurs étaient envoyés en Côte d'Ivoire et partagés entre les planteurs qui avaient payé »<sup>25</sup>.*

---

<sup>22</sup>Les dispositions en matière de législation de la main-d'œuvre et les structures de la main-d'œuvre furent des atouts majeurs en Gold Coast au moment où le travail forcé sévissait en Côte d'Ivoire.

<sup>25</sup>Massa G. et Madéga Y. G., 1995, (Sous-direction de), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regard*, Paris, Karthala, pp. 176-177.

**Carte** : Zones pourvoyeuses et terres d'accueil de migrants voltaïques (1932-1947)



Face donc à cette situation, on observe que le démembrement de la Haute-Volta a eu pour conséquence de créer un marché de travail en Côte d'Ivoire. Cette décision de l'administration française détourna vers la Côte d'Ivoire le courant commercial traditionnellement orienté vers la Gold Coast pour d'élargir les espaces commerciaux soudano-voltaïques et nigéro-voltaïques. En outre, d'autres mesures plus attrayantes pour la main-d'œuvre vers la Basse Côte d'Ivoire furent prises.

À ce propos, l'action de la Chambre de commerce en matière de main-d'œuvre fut décisive : elle fut à l'origine de l'essentiel des législations concernant ce sujet ; elle

proposa surtout à l'administration un recensement de tous les exploitants forestiers afin de leur permettre de recruter un homme pour cinq tonnes de bois sorties des chantiers. Pour éviter de donner à ce recrutement une coloration de travail forcé, elle obtint qu'il fut fait exclusivement par les chefs d'entreprise, les planteurs ou par les employeurs agréés par l'administration<sup>26</sup>. Elle demanda également, mais sans toujours avoir satisfaction, l'amélioration des conditions de travail et de vie des manœuvres notamment par tarification d'horaire précis de travail et la création d'infirmier<sup>27</sup>.

Ce recrutement massif sur les exploitations agricoles qui fut maintenu jusqu'en 1946 constitua une part assez caractéristique de l'évolution globale de la main-d'œuvre coloniale. Il s'en suivit de profonds changements dans la vie de cette population déplacée, au nom de l'exploitation de la colonie de Côte d'Ivoire, dans les zones d'exploitation hors des terres d'origine.

### **III. Les travailleurs voltaïques dans l'espace ivoirien : l'impact d'un déplacement**

Les régions du pays mossi, c'est-à-dire la Haute Côte d'Ivoire, se vidèrent au profit des zones forestières où l'on avait favorisé le développement d'importants foyers d'immigrés. Cette présence qui constitua le début d'une intégration à la terre d'accueil fut aussi le gage de développement de la Basse Côte d'Ivoire, zone forestière.

#### **3.1. Le métayage, un système d'exploitation avantageux pour le migrant voltaïque**

Sollicités pour diverses tâches notamment comme manœuvres dans la région forestière de la Côte d'Ivoire, ces migrants mossis devinrent des éléments importants de l'agriculture moderne. Au départ, affirme Kindo Bouady, « ils étaient pour la plupart des manœuvres » qui travaillaient sur les propriétés appartenant soit à des autochtones, soit à des Européens<sup>28</sup>. Selon Stavenhagen : « nombreux sont ceux qui commencent leur carrière comme manœuvre passent au système 'aboussan' et finissent à s'établir dans

---

<sup>23</sup>Bulletin de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire, n° 12, Procès-verbal de la séance du 7 décembre 1924.

<sup>24</sup>De 1934 à 1939, les vœux de la Chambre de Commerce sur la législation du travail indigène furent très nombreux, mais d'une portée conservatrice. Elle s'opposa notamment aux mesures sociales progressistes projetées pour l'AOF par le Gouverneur du Front Populaire.

<sup>25</sup>KINDO B., 1978, *Dynamisme économique et organisation de l'espace rural chez les Agni du N'Denean et du Djuablin*, Abidjan, Université d'Abidjan (Thèse de doctorat), p. 108.

leur propre plantation »<sup>29</sup>. Ce type de transformation perceptible à l'époque coloniale l'a été davantage après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, avec l'introduction de nouvelles cultures d'exportation et la rareté de la main d'œuvre.

Dès 1944, pour attirer les travailleurs Mossi, il a fallu leur offrir des conditions avantageuses. Le système de métayage en vigueur en Gold Coast fut adopté par le SAACI<sup>30</sup>. L'objectif était de détourner ce lot important de travailleurs qui partaient en direction de la colonie anglaise et attirés par le système de métayage consistant à confier aux manœuvres une partie de la récolte.

Avec l'expérience du système de métayage, les manœuvres mossis recrutés, au lieu de percevoir 3,5 F par jour, se voyaient proposer un salaire de 20 F par jour, soit près de 6 fois. L'administrateur Mourgues, en poste en Haute Côte d'Ivoire, confirma ce changement notable. Il affirma avoir vu, pour la première fois dans sa carrière, les requis revenir chez eux « *en chantant, en présentant les billets qu'ils avaient touchés* »<sup>31</sup>. Ce sentiment de joie confirmait un changement notable dans la vie des migrants mossi, un fait observable dans la région Est<sup>32</sup> où la mutation sociale pouvait conduire l'ouvrier voltaïque à devenir planteur.

Le manœuvre étranger qui, au départ, constituait un apport essentiel pour la mise en œuvre du système de production de l'autochtone, fut en concurrence avec celui pour se procurer la main-d'œuvre. Parmi les migrants qui s'adonnèrent à l'agriculture de plantation et qui constituèrent plus tard un exemple de parfaite réussite sociale figure Yacouba Zongo, planteur à Koudougou près de Bouaflé. L'expérience acquise sur les plantations européennes et les retombées financières importantes générées par les cultures de café et de cacao l'encouragèrent à créer des plantations pour son propre compte. À ce propos, il ramena facilement des manœuvres provenant de sa région d'origine en sollicitant l'aide extérieure pour le recrutement de la main-d'œuvre<sup>33</sup>.

---

<sup>25</sup>STAVENHAGEN R, 1969, *Les classes sociales dans les sociétés agraires*, Paris, Éditions Atropos, p. 228

<sup>30</sup>Le Gouverneur Latrille a été d'un soutien inestimable dans la réalisation des objectifs du Syndicat Agricole Africain de Côte d'Ivoire (SAACI)

<sup>31</sup>*Rapport Damas*, T I, p.7

<sup>32</sup> Dans la région d'Abengourou, on était très enclin à se montrer généreux envers un bon manœuvre.

<sup>33</sup> En 1956, il a demandé l'appui du SAACI pour un prêt de 100 000 francs auprès de la Caisse Centrale de Crédit afin de recruter des manœuvres. Cet exemple montre que le recrutement de la main-d'œuvre,

Il est donc indéniable que la présence des immigrants mossis en zone forestière, terre d'accueil par excellence, a bénéficié de l'apport de ceux-ci pour le développement économique de la région. Ceci marque, indubitablement le début d'une intégration au pays d'accueil

### **3.2. La présence des migrants voltaïques en zone forestière : un acte précurseur d'une intégration nationale**

La terre d'accueil servit de zone de rencontre des peuples venus d'horizons divers. Les migrations permirent les brassages des peuples même si les entraves à l'insertion sociale ne manquèrent pas au sein de cette communauté voltaïque à cause du mal du pays d'origine.

Du travail forcé au travail libre, les recrutements permirent aux immigrants mossis de se rendre compte du non-respect de leurs droits. Ainsi, du brassage né de leur présence en zone forestière et des abus subits sous le joug colonial, ils prirent conscience au même titre que les autres Africains de Côte d'Ivoire, de la nécessité d'une action politique, seule salvatrice. Ce qui justifia leur soutien au vaste mouvement né de la création du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), avec à sa tête le président du Syndicat Agricole Africain de Côte d'Ivoire, le député Félix Houphouët-Boigny.

Certes, lors des élections à l'Assemblée constituante de 1945, le pays moaaga a soutenu la candidature du Baloum Naaba, mais des électeurs de cette contrée ne sont pas tous restés sourds à la volonté du candidat Houphouët-Boigny d'œuvrer en cas de victoire pour « *l'institution d'une colonie autonome de l'Empire Mossi, si le pays mossi le demande* »<sup>34</sup>. Les actions et propos de campagnes à cette époque pouvaient être interprétés comme le signe évident de la volonté des Mossis de vouloir la reconstitution de la colonie de Haute-Volta. En effet, dès 1932 le Moogo Naaba Koom II écrivit à Blaise Diagne, député africain au palais Bourbon, pour manifester son refus de l'éclatement de l'unité moaaga. La lutte menée par le souverain après la seconde Guerre fut plus une lutte nationale. Il fut soutenu par l'Église catholique de Haute-Volta, qualifiée de « *fille ainée de l'Église de l'Afrique* » pour contrer le Rassemblement

---

même pour ceux originaires de la même localité que les travailleurs engagés, doit respecter les lois en vigueur.

<sup>34</sup>Archives de la Fondation Houphouët-Boigny, (Document non classé), *Extrait du Programme de campagne du candidat Houphouët à l'élection à l'Assemblée constituante de 1945*

Démocratique Africain jugé communiste. Cependant, Il n'en demeure pas vrai que la naissance du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, section du Rassemblement Démocratique Africain<sup>35</sup>, face aux autres partis politiques largement porteur d'une autochtonie, rassemblait essentiellement des populations étrangères à la zone forestière<sup>36</sup>.

Aussi, ne faut-il pas voir dans cette acceptation des migrants « *une certaine forme de démocratie contenue dans la constitution de 1946, répandant la conviction que chacun est chez lui dans toutes les parties de l'Union française ?* »<sup>37</sup>. D'ailleurs, l'envoi à l'époque des enfants choisis<sup>38</sup> dans le territoire, de la Haute Côte d'Ivoire à la Basse Côte d'Ivoire, dans les cercles de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Korhogo, Bouaké, Gagnoa, Dimbokro, Daloa, Agboville, Abengourou, Sassandra, Grand-Lahou, Grand-Bassam, Aboisso, Bondoukou, Man et Abidjan était la traduction parfaite de construire l'avenir du territoire de la Côte d'Ivoire sans tenir compte des régions. C'était par conséquent un acte qui pouvait être considéré comme le début d'une intégration des peuples de la sous-région<sup>39</sup>.

Par ailleurs, cette opération dénommé « *Aventure 46* »<sup>40</sup> qui témoigne de l'unité d'action de tous ces Africains qui ont souffert des affres de la colonisation, est, aussi et surtout,

---

<sup>32</sup>La base sociale du PDCI né en 1946 était composée de planteurs réunis au sein du Syndicat Agricole Africains créée en 1944

<sup>36</sup>En s'opposant à la colonisation des terres par les migrants qu'ils soient ou non ivoiriens, le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI) s'est fait le relais d'une idéologie d'autochtonie particulièrement significative dans la région du Sud-Est. Aussi, le Mouvement Socialiste Africain (MSA) s'était fait d'emblée porteur d'un discours où l'optique sociale (petits planteurs autochtones contre gros planteurs allogènes) s'est doublée d'une stigmatisation de « l'étranger », avec le flou que cette catégorisation supposait.

<sup>34</sup>DUPIRE M., 1960 « Planteurs européens et étrangers en Basse Côte d'Ivoire Orientale », in *Études Éburnéennes*, n°8, IFAN, p. 215.

<sup>35</sup>« Ces boursiers » au nombre de 148 (13 filles et 135 garçons), eurent leur séjour préparé à Marseille par Daniel Ouezin Coulibaly originaire de la Haute Côte d'Ivoire, dépêché spécialement par Houphouët-Boigny.

<sup>39</sup>Après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, la politique d'ouverture menée par Houphouët-Boigny ne laissait pas entrevoir cette haine de l'étranger. Mais, au lendemain de l'instauration du multipartisme en 1990 et la naissance du concept de l'ivoirité après la mort du premier président, les relations des ivoiriens avec les immigrés ouest africains devinrent difficiles malgré les liens historiques qui les unissaient.

<sup>40</sup>Cette génération tire son nom d'un bateau de guerre, la frégate F 707 baptisée « l'Aventure », affrété pour le voyage vers la France, le 22 octobre 1946.

la conséquence de l'héritage du démembrement de la Haute-Volta et du rattachement d'une partie de ce territoire à la Côte d'Ivoire<sup>41</sup>.

## Conclusion

De 1932 à 1947, une grande partie de la Haute-Volta fut rattachée à la Côte d'Ivoire. L'objectif visait à se servir de ce territoire « *réservoir de main-d'œuvre* » pour la mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire au vu de ses immenses potentialités économiques. C'était dans ce contexte qu'il faut situer la forte immigration des travailleurs voltaïques dans la zone forestière. Ce déplacement de populations voltaïques, venus au sud de la Côte d'Ivoire impacta l'ensemble de la vie de la colonie. En dehors des villages de colonisation nés de la volonté administrative du colonisateur, des centres de regroupements de travailleurs voltaïques naquirent dans plusieurs régions forestières de la Côte d'Ivoire. Immigrés en terre ivoirienne soit sous la contrainte, soit de leur propre chef, les Voltaïques, attirés par les profits d'une agriculture commerciale, firent de leurs plantations la raison de leur établissement en zone forestière. De cette occupation spéciale, il s'en suivit la naissance d'une forte minorité de migrants dont le poids dans la vie de la Côte d'Ivoire, à cette époque, était déjà indéniable. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les liens particuliers faits d'interdépendance économique entre la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta aujourd'hui. Cette dépendance réciproque doit être mise sur le compte de l'héritage colonial.

---

<sup>41</sup> La participation de Abdoulaye Sawadogo, un boursier de la génération, au gouvernement de la Côte d'Ivoire dans les années 70, fut la parfaite illustration de cette héritage.

## Références bibliographiques

ANCI, DX-9-4 /508, *Rapport présenté en Conseil de Gouvernement par M. Reste, Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire, 1934*

Archives de la Chambre d'Agriculture, *Budget local de la Côte d'Ivoire, exercice 1939*

Archives de la Fondation Houphouët-Boigny, (Document non classé), *Extrait du Programme de campagne du candidat Houphouët à l'élection à l'Assemblée constituante de 1945*

*Bulletin de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire, 1924, n° 12, Procès-verbal de la séance du 7 décembre*

BALIMA S. A., 1996. *Légendes et Histoires des peuples du Burkina Faso*, J.A/Conseil, Paris, 403 p.

BEUCHER B., 2010. « *La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le voltaïque devint un « homme intègre »* in *Politique africaine*, , n°18, Paris, pp.165-186.

DABIRE D. L., 2017. *Émigration internationale desBurkinabé*, L'Harmattan, Paris, 104p.

DAMAS L. G., 1963. *Rapport n° 11348 sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire*, Imprimerie Nationale de Côte d'Ivoire, 3 volumes, Abidjan, 1186 p.

DUPIRE M., 1960. « *Planteurs européens et étrangers en Basse Côte d'ivoire Orientale* », in *Études Éburnéennes*, n°8, IFAN, pp.1-237

KINDO B., 1978. *Dynamisme économique et organisation de l'espace rural chez les Agni du N'Denean et du Djuablin*, Thèse de doctorat, Université d'Abidjan, Abidjan, 328 p.

KPLEGNONGO A., 2003. *Le gouvernorat de François Reste en Côte d'Ivoire (1930-1935)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, Abidjan, 153 p.

MASSA G. et MADIÉGA Y. G. (dir.), 1995. *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, éd. Karthala, Paris, 677 p.

SEMI-Bi Z, 1986. *Équipement public et changement socio-économique en Côte d'Ivoire (1937-1957)*, Thèse d'État Histoire, Université de Lille, Lille, (3 volumes),1003 p.

SARRAUT A., 1921. *Projet de Loi du 12 avril 1921 portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises*

SEMI-Bi Z., 1974. *La politique coloniale de travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940)* », in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série I, Tome II, Abidjan, 359 p.

STAVENHAGEN R., 1969. *Les classes sociales dans les sociétés agraire*, Éditions Atropos, Paris, 400 p.

TIACOH C., 1981. « *Historique de l'implantation en milieu forestier ivoirien (Bouaflé, Zuénoula) de villages de colonisation voltaïque de 1934 à 1938 (Koudougou, Garango, Tenkodogo, Koupela)* », in *Godo-Godo*, n° 6, Abidjan, pp. 49-62

TOPKPA L. J., 2006. *Côte d'Ivoire : L'immigration des Voltaïques (1919- 1960)*, Les Éditions du Cerap, Abidjan, 121 p.